

Amnistie internationale 1977 **Année du prisonnier de conscience**

Volume 19, Number 1 (109), January–February 1977

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/30876ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Collectif Liberté

ISSN

0024-2020 (print)

1923-0915 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

(1977). Amnistie internationale 1977 : année du prisonnier de conscience. *Liberté*, 19(1), 80–83.

amnistie internationale 1977 : année du prisonnier de conscience

Près de 30 ans après l'adoption unanime par l'Assemblée générale des Nations unies de la Déclaration universelle des droits de l'homme, plus de 100 Etats oppriment systématiquement certains de leurs ressortissants pour le seul motif de leurs opinions, et la torture, institutionnalisée dans quelque 60 pays, ne cesse de se répandre. Pour la seule période 1975-1976, le rapport annuel d'Amnistie Internationale relève des cas concrets de violation des droits les plus élémentaires dans 113 pays. Ces pays appartiennent à des régimes ou systèmes politiques et économiques divers : « blocs » de l'Est, de l'Ouest et Tiers-Monde ; pays capitalistes et socialistes ; nations industrialisées et pays en voie de développement. La géographie de la terreur ne connaît pas les frontières idéologiques, politiques, économiques. Au moment où vous lisez ce texte, des centaines d'hommes, de femmes et d'enfants sont soumis aux tortures les plus brutales. Mais que faire ?

Amnistie Internationale a entrepris depuis 15 ans des campagnes d'opinion pour faire libérer les personnes détenues du fait de leurs opinions, de leur appartenance ethnique ou de leur langue, pour obtenir des procès justes et

dans les délais normaux pour tous les prisonniers politiques, pour s'opposer à la torture dans tous les cas. En 1975, 1,700 personnes dont Amnistie Internationale s'était chargée ont été libérées. C'est encore trop peu ; on estime qu'il y a plus de 500,000 prisonniers d'opinion dans le monde actuellement. Pour intensifier son action et accroître son efficacité, Amnistie Internationale a déclaré 1977 l'Année du prisonnier de conscience et fait appel à votre aide pour faire cesser la répression et la torture, quels que soient les pays, les régimes, les systèmes dans lesquels elles ont lieu.

Amnistie Internationale (section québécoise)
3836, rue Saint-Hubert, suite 300
Montréal
Tél. 844-3069

CAMPAGNE POUR LES PRISONNIERS DU MOIS

Il est rappelé aux participants à la campagne que les appels ne doivent être adressés qu'aux personnes nommées à la fin de chaque cas. Il ne faut en aucun cas adresser de communication aux prisonniers.

Abdul SAMAD Bin Ismail, Malaisie

Abdul SAMAD Bin Ismail est un éminent journaliste et écrivain malais âgé de 52 ans. Il a été arrêté le 22 juin 1976. Auteur de nombreuses nouvelles et d'essais, il comptait parmi les têtes d'affiche de l'intelligentsia de son pays. Ses analyses politiques étaient publiées aussi bien dans les journaux de langue anglaise que de langue malaise. Il rédigeait les discours de l'ancien premier ministre Tun ABDUL RA-ZAK, dont il fut d'ailleurs un proche conseiller. Il oeuvra au sein de plusieurs agences gouvernementales, élaborant des

politiques sur la langue et la culture malaise et les mass média. Un mois avant son arrestation, il se voyait décerner le « Literary Pioneer Award », principal prix littéraire dans son pays, pour sa contribution à la littérature nationale. Son arrestation a semé la consternation dans son pays et à l'étranger.

Né à Singapour, M. SAMAD n'a fait que des études secondaires en anglais et en malais. A l'âge de 16 ans, durant l'occupation japonaise, il fut nommé rédacteur en chef d'un journal. Durant la période de l'administration militaire britannique, il est détenu brièvement pour ses articles anti-britanniques. Après sa libération, il entre à l'influent journal de langue malaise *Utasan Melayu* dont il devient le rédacteur en chef adjoint. A ce poste, il se fait une solide réputation de journaliste et d'écrivain. Vers la fin des années 40 et tout au long des années 50, il participe au mouvement anticolonial pour l'indépendance, dirigé par le parti nationaliste malais. En 1951, il est à nouveau arrêté par les Anglais à Singapour pour de présumées activités communistes, mais son procès n'a pas lieu. Durant sa détention, il a comme conseiller juridique Lee Kuan Yew, devenu premier ministre de Singapour en 1959. En 1953, après sa libération, M. SAMAD retourne au *Utasan Melayu*. A la même époque, il fonde avec Lee Kuan Yew le parti d'action populaire (PAP), qui est aujourd'hui au pouvoir à Singapour. M. SAMAD rompt avec le PAP en 1957 à la suite de divergences d'opinion avec Lee Kuan Yew.

Il devient rédacteur en chef du *Berita Harian*, journal de langue malaise lancé par le groupe *The Straits Times* à Singapour.

En 1959, M. SAMAD déménage à Kuala Lumpur lorsque le conseil de rédaction du *Straits Times* quitte Singapour pour s'y installer. Il a maintenant la citoyenneté malaise. Par la suite, il devient directeur administratif du groupe de journaux *The News Straits Times*, en Malaisie, poste qu'il occupait au moment de son arrestation.

M. SAMAD a été arrêté le 22 juin à Kuala Lumpur, en même temps que SAMANI Bin Mohamed AMIN, chef des

nouvelles de l'édition malaise de *Berita Harian*. Les deux hommes soupçonnés de subversion communiste et détenus en vertu de la loi malaise sur la sécurité intérieure (qui permet l'emprisonnement illimité sans procès) sont présumément impliqués dans des « confessions » faites à Singapour par deux journalistes malais qui y ont été arrêtés.

Les gouvernements de la Malaisie et de Singapour prétendent que ces journalistes participaient à un complot en vue de faire pencher l'opinion malaise de la région vers le communisme en manipulant la presse de langue malaise.

Des observateurs bien informés sont d'avis que ces arrestations découlent de raisons politiques. Or, dans ce cas-ci, la lumière risque de ne jamais être faite puisque, en vertu de la loi sur la sécurité intérieure, Messieurs SAMAD et SAMANI peuvent être détenus indéfiniment.

Prière d'envoyer des lettres demandant, en termes courtois, un procès immédiat et juste ou la libération immédiate et inconditionnelle de Abdul SAMAD bin Ismail à :

- Datuk Hussein bin Onn, prime minister
The Prime Minister's Office
Jalan Datuk Onn
Kuala Lumpur, MALAYSIA

- Tan Sri Ghazali bin Shafie, Minister of
the Home Affairs
The Ministry of the Home Affairs
Jalan Datuk Onn
Kuala Lumpur, MALAYSIA